

**Lallement (Michel). – *Le travail. Une sociologie contemporaine.***

Paris, Folio (Essais), 2007, 676 p., 10,60 €.

L'ouvrage livre un panorama de la littérature de sociologie du travail, pour l'essentiel française et anglo-saxonne, en construisant un récit qui vise à convaincre un large public – en présentant un « paysage social » dans une langue accessible ; à réunir beaucoup de travaux sociologiques (on compte 700 références) – en mobilisant, à côté des contributions classiques (l'École des relations humaines, le taylorisme, les phases sociotechniques de Touraine, etc.), des travaux récents, souvent de jeunes chercheurs ou peu connus du public français ; à porter des enjeux sociaux et politiques raisonnables – ni « optimistes » ni « pessimistes ». Relativement aux rares travaux de synthèse disponibles sur le marché, cet ouvrage se singularise en formalisant une façon de narrer le travail, tout entier associé au vocable d'institution. Nous soulignerons l'apport et les partis pris de ce travail de synthèse et de bilan de la discipline, détaillerons les ressorts du récit proposé, puis relèverons certains de ses angles aveugles.

L'ouvrage a pour visée et principal apport une posture d'évaluation renouvelée. Lallement souligne le chemin parcouru : la sociologie du travail s'est émancipée du « stade de la plainte » (p. 246), de la déploration et des « lectures unilatérales des modes de construction de soi dans le travail » ; il met aussi en garde contre le « péché d'essentialisme » (p. 247), le dessin nostalgique d'une « figure idéale du travailleur » (p. 88) ou « la posture du contempteur incapable de penser le travail autrement qu'en termes de déclin ou d'affaiblissement » (p. 543). Avec la retraduction de l'autonomie en dépendance, suite à l'inté-

gration par le management de la critique artiste, le dessein d'un modèle idéal et la valorisation de l'autonomie du métier ont fait place à un salariat assumé : la curiosité sociologique ne s'ancre plus dans l'espoir d'une libération du salariat – la fin du conflit industriel – mais dans ses inépuisables « tensions », amplement illustrées par l'ouvrage. À la suite de Georges Friedmann de *Où va le travail humain ?* et du *Travail en miettes*, livres souvent cités, l'auteur entend fournir un « diagnostic d'ensemble » des évolutions, « mutations » et « recompositions » du travail, comme de sa capacité à « faire société » : « que dire du travail d'hier, d'aujourd'hui et de demain ? » (p. 543). Le tableau est alors parfois « bien noir » (p. 311) : « comment éviter les dégradations et échapper à l'enfer de l'asservissement », comment faire face aux « multiples blessures », « déchirements », et « contradictions meurtrissantes » associées au travail, cette « arme à écorcher le soi », ce lieu de « banalisation de la souffrance et de l'injustice sociale » ?

La posture évaluative adoptée s'accompagne toutefois de deux partis pris. Le premier consiste à présenter des « résultats », sans distinguer les faits établis de ceux encore en débat. Si l'auteur mentionne volontiers le caractère « controversé » de certaines questions, il n'explique guère en quoi consistent ces controverses. Lorsqu'il signale des évolutions de problématiques (prise en compte du langage, p. 298 ; statut accordé à l'identité, p. 259), elles sont « symptomatiques de transformations de fond », c'est-à-dire de changements du travail lui-même ou de la société. Est-ce à dire que la sociologie du travail ne progresserait pas en abordant de nouveaux problèmes, en tentant de nouvelles descriptions, en essayant de saisir des aspects jusqu'alors inaperçus ? De ces débats laissés hors-champ témoignent

seulement deux titres : « la touche interactionniste » (p. 289) et « l'exception Naville » (p. 120).

Le second parti pris concerne la dimension historique, considérée uniquement sur un mode informatif. L'auteur identifie « ce qu'il y avait avant » et « ce qu'on va étudier maintenant ». Là où l'historien considère le passé comme une réalité à construire, à réétudier, l'histoire ne semble pas à écrire pour le sociologue du travail. Si l'ouvrage insiste sur la construction historique et sociétale des catégories et des réalités du travail, il reste centré sur une histoire courte, « les transformations survenues depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle », dont le point d'articulation est la crise des années 1970. Ainsi, si un chapitre entier est consacré au taylorisme, le lecteur ne trouvera guère d'éléments propres à contextualiser les débats qui ont entouré dès le début du siècle la doctrine de Taylor, ni à circonscrire l'ampleur historique du phénomène.

Laisser de côté controverses et histoire permet à l'auteur de développer une ample entreprise typologique. L'importance accordée aux typologies, comme résultats de la recherche, le conduit à faire une grande place au paradigme de l'« effet sociétal » et à celui des « modèles productifs ». L'effort de synthèse rencontre le « décalage » entre les conclusions des approches qualitatives et quantitatives, concernant notamment la « perception de leur situation par les travailleurs ». On sait que les enquêtes extensives concluent à une forte satisfaction à l'égard du travail, alors que les « multiples évaluations qualitatives » n'explorent guère ses vécus « positifs » : « rôle de la demande sociale dans le choix des terrains, conditions d'observation, tropisme intellectuel, etc. », Lallement note que les sociologues ont privilégié la « face sombre » de la relation de service. L'ouvrage soulève ainsi la difficile question de la cumulativité de la recherche en sociologie du travail. Face aux questions ouvertes, la synthèse

recherchée demande alors une thèse forte. L'entreprise typologique s'accompagne donc d'une façon de narrer le travail, présentée dès l'introduction.

Le récit du travail-institution s'effectue en deux temps : « séparation » et « fusion », respectivement associées au « désenchantement du monde » thématiqué par Weber et à la « solidarité organique » de Durkheim. Si les milieux de travail subissent les forces déstructurantes des sociétés modernes, ils sont aussi des lieux de résistance à ces forces et de recomposition du lien. Dès l'introduction, ce récit est raffiné : Lallement réinvestit la « grammaire hégélienne » en un détour dialectique, qui aboutit à distinguer « cognition » et « interaction », c'est-à-dire ici les esprits (« représentation », « principes et images », vision du monde, « règles », p. 24) et les corps (« implication active », p. 25 ; « maîtrise sur la nature et les choses », contrôle de soi et de ses émotions, p. 27). Les deux temps du récit se subdivisent donc : la « séparation » est intériorisée dans les esprits, sous la forme de catégories sociales (di-vision), et dans les corps via l'individualisme des sociétés modernes (individuation) ; la « fusion » désigne, quant à elle, avec le cotoiement des corps, la création de liens (intégration) et, avec la confrontation des esprits, la formulation de règles (régulation).

Les quatre parties de l'ouvrage – di-vision, individuation, intégration, régulation – sont ainsi introduites comme les quatre facettes du travail-institution ; elles se présentent aussi (p. 28) comme les quatre cases d'un tableau croisant les formes sociales de la proximité et de la distance – ou « extériorisation » – avec leurs manières de s'inscrire dans les esprits et dans les corps – ou « intériorisation ». Il y a une ironie à voir ainsi le dualisme cartésien, inhérent à la sociologie de Durkheim, associé à deux tentatives pour le dépasser : la sociologie des formes simmelienne, et les notions d'intériorisation et d'extériorisation chez Bourdieu (l'ouvrage ne fait pas état des

avancées théoriques ultérieures). Ces quatre facettes du « travail-institution » organisent l'entreprise typologique de l'ouvrage : classer la littérature. Mais leur formalisation opère aussi comme une « grammaire », dont l'usage tend à produire des récits conformes à la thèse avancée. Les oppositions qui structurent ces catégories semblent d'autant plus indépassables – rationalisation *versus* solidarité, esprit *versus* corps – que le « récit de l'institution travail » se déploie dans le passage d'une catégorie à l'autre, suivant quatre *topoi* : créer des individus (de la di-vision à l'individuation), sortir les hommes de leur solitude (de l'individuation à l'intégration), civiliser leurs rapports (de l'intégration à la régulation) et relancer la rationalisation (de la régulation à la di-vision).

À travers cette grammaire, Lallement s'intéresse moins aux processus sociaux qu'aux « ambivalences », « contradictions », « ambiguïtés ». Les quatre facettes du travail-institution, qui organisent l'ouvrage, contribuent elles-mêmes à en produire : dans la mesure où « ce qui fait institution sur un des quatre registres ne le fait pas forcément systématiquement sur un autre, ou alors de manière différente et antinomique » (p. 549), ce découpage conduit à découvrir tout au long de l'ouvrage des « contradictions », plus qu'à éclairer la logique de processus sociaux. Or, le statut de ces « contradictions » paraît incertain. D'un côté, elles semblent inscrites dans le réel, celui d'une période de transition ou de « recomposition » ; les résultats de la recherche peuvent ainsi se contredire. De l'autre, ce terme cherche davantage à évaluer qu'à décrire, suivant en cela la tradition friedmannienne de sociologie du travail. Comment comprendre sinon que le « nouveau régime institutionnel », évoqué à la toute fin de l'ouvrage, porte lui aussi « son nouveau lot de contradictions » ? (p. 551).

Cette grammaire, son ancrage dans la sociologie générale et l'architecture de l'ouvrage concourent à l'impression d'un

récit clos et complet, embrassant l'ensemble du phénomène « travail ». Il faut toutefois distinguer la version réduite de la thèse – une dynamique interne au travail en fait une institution – de sa version forte – le travail-institution épuise la socialité du travail. La version réduite relève l'importance du rapprochement des corps et des sociabilités primaires, tout en identifiant dans la négociation des règles la véritable clé du travail-institution, car elle en est la part consciente, sur laquelle les hommes ont prise : « quelle que soit l'échelle d'observation privilégiée, les relations de travail doivent avant tout être comprises comme des négociations dont la règle constitue l'enjeu majeur. C'est grâce à elle que les hommes peuvent accorder leur action, échanger, débattre, s'opposer, contractualiser, donner du sens au monde et transformer celui-ci » (p. 471).

Dans sa version forte, la thèse va toutefois plus loin : tout sociologue du travail serait un sociologue du travail-institution qui s'ignore, et le travail seulement institution. Or, comment passe-t-on de la décomposition à la recomposition ? Autrement dit, pourquoi les hommes se réunissent-ils pour travailler ? Et pourquoi travaillent-ils ? L'auteur n'écarte pas seulement cette question de morphologie sociale ; il en nie l'existence : sa définition du travail pose que « travailler n'est pas produire » (p. 14). « Travailler pour produire », « diviser le travail pour plus d'efficacité » ne seraient que des raisons parmi d'autres invoquées par les acteurs, voire des faux-semblants. La cohérence du récit proposé repose sur ce rejet origininaire du travail comme activité productive. Des pans entiers de la sociologie du travail échappent ainsi au panorama. Si le récit et sa « grammaire », livrée sous forme de tableau, invitent à penser quatre moments et leurs quatre transitions, les catégories en diagonale ne sont jamais confrontées : individuation et régulation ; intégration et di-vision. Ce sont les véritables angles aveugles du modèle.

Le premier, à l'articulation entre individualisation et régulation, recouvre donc toutes les formes de régulation sociale ne supposant pas le rapprochement des hommes. Au-delà de la « main invisible » du marché, ce sont des théories sociologiques qui sont congédiées. Ainsi la sociologie simmélienne, souvent citée, n'est jamais intégrée. Pour Simmel, le « désenchantement du monde » est en effet d'abord une sortie de l'obscurantisme ; l'individualisation de la vie moderne, une sortie de la servitude antérieure ; et la distance, l'une des formes fondamentales du lien social. De même, avec la production, c'est le rapport de l'homme à son travail qui est tenu hors de l'investigation. Quand il apparaît, c'est comme une « représentation », participant à l'identité du travailleur, ou étayant des « cultures de métier ». Dans certains cas, il semble pourtant difficile d'analyser le travail sans considérer son contenu. Ainsi, quand il s'agit d'opposer le travail des cadres et le travail ouvrier, ou l'industrie et les services (« un travail spécifique ? »). Dans le premier cas, la solution friedmannienne adoptée par l'ouvrage consiste à évoquer presque exclusivement le travail ouvrier, dont le contenu est dit « non social », suivant une conception de « l'action sur la matière » héritée d'un Halbwachs. Les débats autour du « taylorisme » se concentrent alors sur « l'organisation du travail », sans étudier ni le contenu du travail organisé, ni le travail d'organisation lui-même. En revanche, dans le cas des services, le contenu même du travail ne peut être ignoré par le sociologue puisqu'il s'agit d'une rencontre sociale. Un emprunt est alors fait à l'interactionnisme, mais l'analyse revient rapidement des « rencontres sociales » vers « l'organisation du travail », via le « drame social du travail » au sens de Hughes : l'activité de travail n'intéresse pas le sociologue pour sa dynamique, mais pour ses « impératifs et contradictions », qui préparent la montée en généralité relative aux « grandeurs et servitudes de la relation de service ». En masquant le lien entre individualisation et régulation, la

sémantique proposée écarte donc la question du contenu du travail, abandonnée aux ergonomes, et sa dynamique normative. Enfin, cette sémantique grève aussi le traitement de la question de l'argent. Les salaires ne sont pas abordés comme un produit de la « régulation » mais au titre de la « di-vision », c'est-à-dire des « catégories », ou classements, auxquels est soumise l'institution-travail. Si le chapitre « Ce que vaut le travail » décrit des logiques à la fois réglementaires et proprement économiques, ces dynamiques ne sont pas des objets d'étude pour le sociologue, qui relève seulement les façons de voir le monde qu'elles produisent et qui informent le véritable destin, institutionnel, du travail.

Le second angle mort de la formalisation proposée est l'articulation entre di-vision et intégration. Le récit du travail-institution rejette ici à ses marges les formes d'ordre social stabilisées sans le recours à la négociation de règles, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas négocié ou négociable. Ainsi, l'âge et le genre sont recensés parmi les catégories sociales structurantes du monde du travail (« le sens des divisions »), mais aucune qualité d'analyseur ne leur est accordée ; dans le reste de l'ouvrage, ils n'apparaissent que de façon anecdotique. La question n'est jamais posée non plus des valeurs que produit cette forme de vie collective qu'est le travail. Des contributions importantes ne sont pas mentionnées, qu'elles prolongent, avec Yves Schwartz, la lecture de Friedmann par Canguilhem, ou viennent actualiser, avec Nicolas Dodier, la « solidarité organique » en une « solidarité technique », propre à l'étude de « la conscience collective dans les sociétés techniciennes » pour utiliser une expression de Dodier (*Les hommes et les machines. La conscience collective dans les sociétés technicisées*, 1995). Si la « conscience ouvrière » et la « socialisation professionnelle » sont envisagées, c'est au seul titre de la relation entre « le travail et le soi ».

Le travail est-il alors encore une forme de vie collective ? Les sociabilités au travail sont envisagées essentiellement à travers les relations entre pairs, c'est-à-dire les sociabilités au sein des groupes professionnels. Les rapports aux autres groupes ne sont jamais considérés comme des sociabilités : ce sont des rapports de domination, de conflit, ou de négociation. Dans tout l'ouvrage, les logiques du don n'ont pas leur place dans les milieux de travail. Le traitement réservé à l'interactionnisme est aussi caractéristique. Pour l'auteur, cette approche envisage l'ordre comme le produit de négociations, mais au niveau des « particules élémentaires de la vie sociale » ; ce sont des « négociations permanentes » (p. 289). Aucune règle ne peut donc être stabilisée et l'ordre de l'interaction n'a d'ordre que le nom : il s'agit plutôt d'un « drame » qui se rejoue à chaque rencontre. *La créativité de l'agir*, pour reprendre le titre de l'ouvrage de Hans Joas (1999) n'a donc guère de place : pour l'auteur, ce n'est qu'au niveau institutionnel, via des négociations explicites et raisonnées, que l'institution du travail peut sortir les travailleurs de ces contradictions. Nous retrouvons alors le véritable objet de l'ouvrage : lorsqu'il considère les « professions » (régulation), l'écriture se fait plus précise et moins partisane. L'auteur avance sa thèse sur un terrain plus solide – les professions sont un espace proprement institutionnel du travail – dans le cadre duquel il prend alors en compte des approches sinon rejetées hors-champ. Enfin, avec le travail comme forme de vie collective, c'est aussi le milieu de travail qui semble disparaître. Nulle surprise à voir alors la question de la technique évacuée comme une « variable ». Lorsque de nouvelles conditions de travail apparaissent, comme l'informatisation, elles sont remises au titre des « facteurs » – c'est-à-dire des « changements » dont le sociologue du travail-institution prend acte et qu'il répertorie pour leurs effets sur l'individualisation, mais sans les traiter comme

des objets d'étude : ce seraient des sources de social non négocié.

On peut se demander finalement si réduire la production à un « effet secondaire » des rapports sociaux noués à l'occasion du travail, sans épaisseur sociologique propre, n'expose pas au sociologisme. Si seul le prisme du rapport social permet de désigner le travail en tant que tel (p. 16), alors celui-ci a pour seule fin le social. Le coût de cette entreprise de synthèse est ici manifeste. En même temps qu'elle donne la mesure de l'immense champ couvert par la sociologie du travail française, elle le restreint : en renvoyant aux marges des approches qui habitent depuis longtemps ses débats, de la tradition navillienne à l'interactionnisme ; en faisant peu de cas de nombreuses questions vives de la discipline, allant du « genre » à la « technique » ; en montrant, enfin, peu de curiosité pour le champ plus large des recherches sur le travail, qui pointe notamment vers l'histoire, l'ergonomie, la gestion.

**Alexandra Bidet  
Manuel Boutet**

*Centre Maurice Halbwachs  
Cnrs-Ehess-Ens*

**Ferreras (Isabelle). – Critique politique du travail. Travailler à l'heure de la société des services.**

Paris, Presses de Sciences Po, 2007, 304 p., 22 €.

C'est un très beau livre, et très important, que vient de nous donner Isabelle Ferreras. Le titre nous informe immédiatement sur la nature de sa tentative : il s'agit simultanément d'une analyse (qui va se révéler être à la fois théorique et empirique) et d'un jugement ou d'une évaluation sur ce qu'est le travail aujourd'hui, et sur ce qu'il devrait être. Sur le travail tel qu'il est d'abord : Ferreras a mis en place un dispositif d'observation qui est censé mettre en évidence ce qu'il en est des perceptions